

Les objectifs pédagogiques :

La démarche proposée est de vous permettre d'exprimer et de présenter vos idées, de manière claire et efficace, dans le cadre de discours officiels, de délibérations en conseil municipal ou communautaire, d'inaugurations, de fêtes de quartier, de conférences. Prendre la parole revêt de multiples formes qui obligent l'élu à s'adapter. Délivrer un message ajusté tient à cœur, et savoir, à bon escient argumenter, séduire, convaincre, interpeller, débattre, persuader s'apprend.

Cette formation vous donne des outils pour y parvenir. Ainsi, nous vous présentons un contenu de formation qui a pour objectif de développer votre savoir-faire (le fond, ou le contenu de votre message) et votre savoir-être (la forme).

A l'issue de cette journée, vous aurez les leviers pour vous permettre :

- D'apprivoiser votre image et votre voix.
- De maîtriser vos émotions.
- De gagner en confiance en soi.
- D'améliorer votre impact personnel et professionnel dans votre fonction d'élu et selon vos responsabilités.

Le Programme :

1. Publics et styles cognitifs :

- Comprendre les styles d'apprentissage cognitifs pour adapter votre prise de parole à votre auditoire.
- Découvrir et comprendre votre style cognitif.

2. Les outils de la communication non verbale :

- Le stress.
- La respiration.
- La gestuelle.
- Le regard.
- Le sourire.

3. Les outils de la communication verbale :

- La parole.
- L'articulation.
- Les attaques et finales.
- Le ton et les intonations.
- Le silence.

4. Construire votre prise de parole :

- Vos messages clés.
- Vos objectifs.
- Vos intentions.
- La préparation de votre intervention.

Formateur : Monsieur Luc DORLET



Luc Dorlet est spécialisé dans la communication dans les relations professionnelles. Son expertise s'est développée dans l'accompagnement de dirigeants, managers, collaborateurs dans les entreprises publiques, comme privées.

En formation d'élus, il intervient sur les sessions suivantes :

- Animer une réunion, une compétence nécessaire pour chaque élu.
- La PNL - Programmation Neuro Linguistique.
- L'Analyse Transactionnelle au service du système relationnel de l'élu.
- L'efficacité relationnelle et les drivers de motivations.
- Les écrits professionnels dans la fonction d'élu.

Les points forts de la formation :

Vous êtes au cœur des échanges. La communication joue un rôle déterminant dans votre mandat. Dans ce contexte, cette formation à la prise de parole est adaptée à vos besoins.

les points forts :

- 8 ateliers pratiques repartis entre savoir faire et savoir être.
- Des outils et des exercices que vous pouvez reproduire ou adapter de manière simple et quotidienne.
 - * Construire et structurer une prise de parole en public par le mind mapping.
 - * Exercices de méditation, d'articulation, de cohérence cardiaque pour maîtriser les émotions.
- Partage de pratiques entre élus.

Modalités pédagogiques :

Les modalités pédagogiques mises en œuvre pour cette formation se font :

- En présentiel.
- Avec une taille de groupe inférieure ou égale à 15 personnes.
- Avec une pédagogie expositive ou par exposés (20%) et active ou par la pratique (80%)

Les intentions de cette formation, sont :

- D'interpeller les élus sur leur discours et postures de départ par le partage des points forts et axes de progrès
- De transmettre les outils, les moyens, les exercices pour leur permettre de progresser.

Les résultats attendus :

Aujourd'hui, comme élu, vous êtes de plus en plus sollicité pour présenter vos projets, transmettre des informations ou les partager avec les citoyens et vos collègues élus. Interface dans votre organisation, vous êtes au cœur des échanges. Au-delà de l'expertise associée à votre délégation, la communication joue un rôle déterminant dans la réussite de votre mandat.

La validation des acquis s'effectue par un quiz d'évaluation des connaissances à l'issue de la formation. Un certificat de réalisation de la formation vous sera remis.

Public :	Format :	Financement et coût :
Elus	<p>En intra : dans une salle mise à disposition par la collectivité</p> <p>En inter-collectivité : dans une salle mise à disposition par notre organisme</p>	<p>Pour les intras, nous consulter pour devis</p> <p>Pour cette session programmée et ou à distance d'une durée de 7 heures de formation le coût est de 400 € TTC si DIF ELU / 560 € TTC si budget de la collectivité .</p>

Evaluation des acquis :	Accessibilité et référent handicap :
-------------------------	--------------------------------------

Évaluations régulières pendant la formation en utilisant différents moyens (mises en situation, quiz...) - Questionnaire de satisfaction en fin de session - Attestation de fin de formation précisant les objectifs de la formation - Possibilité d'évaluer les connaissances acquises par QCM - Suivi post formation à 6 mois par entretien téléphonique et ou questionnaire

Les établissements de réalisation des actions de formation de la SAS FDEL sont majoritairement des ERP (Etablissement Recevant du Public), les règles d'accessibilité pour les personnes en situation de handicap sont appliquées. Nous invitons les personnes en situation de handicap qui veulent suivre une de nos formations à nous contacter directement afin d'évaluer ensemble les modalités d'accès requises. Le référent handicap M GILBERT reste disponible pour tout renseignement à ce propos.

Nombre maximum de participants par session de formation : 15 personnes.
Délai d'accès à cette formation : le délai d'accès est abordé différemment selon qu'il s'agit d'une action de formation inter-collectivité, d'une action intra-collectivité ou d'une action à distance. Le délai d'inscription incompressible si financement DIF ELU est de 11 jours ouvrés avant le jour J de la formation.
Résultats en 2021 et 2022 : 100% des stagiaires recommandent nos formations (Mise à jour régulières des résultats sur notre site internet)